

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00003

Numéro SIREN : 807 786 645

Nom ou dénomination : 21 COURS DE L'INTENDANCE

Ce dépôt a été enregistré le 19/02/2021 sous le numéro de dépôt B2021/004667

4667

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU 21 COURS DE L'INTENDANCE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12


Adresse de l'entreprise 4 Ter Place Alphonse Jourdain 31000 TOULOUSE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 0 7 7 8 6 6 4 5 0 0 0 1 8 Néant *

Exercice N clos le, 31/12/2019

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
		Frais de développement *	CX	CQ
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
		Fonds commercial (1)	AH	AI
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO
		Constructions	AP	AQ
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU
		Immobilisations en cours	AV	AW
		Avances et acomptes	AX	AY
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
		Autres participations	CU	CV
		Créances rattachées à des participations	BB	BC
		Autres titres immobilisés	BD	BE
		Prêts	BF	BG
		Autres immobilisations financières*	BH	BI
TOTAL (II)		BJ	BK	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
		Autres créances (3)	BZ	CA
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
	Disponibilités	CF	CG	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU 21 COURS DE L'INTENDANCE		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 152.....)	DA		152
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(220 019)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		197 644
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		DL	TOTAL (I)	(22 222)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
		DO	TOTAL (II)	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
		DR	TOTAL (III)	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		9 293 987
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		1 567 788
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		240 874
	Dettes fiscales et sociales	DY		151 197
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		146 250
		EC	TOTAL (IV)	11 400 097
	Ecart de conversion passif*	ED	(V)	
		EE	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	11 377 875
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		2 182 055	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		13	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise : SASU 21 COURS DE L'INTENDANCE				Néant <input type="checkbox"/> *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	583 787	FH		FI	583 787	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	583 787	FK		FL	583 787	
	Production stockée*					FM	16 801	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	141 867	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
		Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	742 457
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	275 457	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	36 753	
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	12 381
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	324 592	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	417 865
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	20 131	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	20 131	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	276 093	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	276 093	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(255 962)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	161 902

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SASU 21 COURS DE L'INTENDANCE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	35 742	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	100	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	35 842	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	100	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	100	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	35 742
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	798 430	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	600 786	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	197 644
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	580 000
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	2 079	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	29 574	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	AI	141 867	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	100	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion			35 742	
Produits des cessions d'éléments d'actif			100	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

COMPTES ANNUELS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU 21 COURS DE L'INTENDANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 11 377 875 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 197 645 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/01/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Stocks

Les stocks sont évalués au prix de revient et sont principalement composés des éléments suivants :

- Prix d'achat de l'immeuble ;
- Frais d'acquisition de l'immeuble ;
- Honoraires et frais techniques ;
- Travaux.

Les frais financiers sont incorporés au coût de revient des stocks, et ce jusqu'à la date d'achèvement des immeubles.

Les clés de répartition des coûts utilisés pour la valorisation des lots en stock à la date de clôture sont définies par les tantièmes des règlements de copropriété ou les grilles de prix de vente.

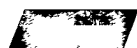
Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

 **Règles et méthodes comptables****Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société a opté pour un étalement des frais d'émission d'emprunt au prorata de la rémunération courue au cours de l'exercice.

Montant total des frais d'émission d'emprunt : 141 867,77 €

Amortissement antérieur cumulé : 0 €

Part amortie en 2019 : 12 381,77 €

Reste à amortir au 31/12/2019 : 129 486,00 €

Autres éléments significatifs

Dans le cadre du refinancement de ses actifs, la société a contracté un nouvel emprunt le 30 juillet 2019 auprès de la Société Générale, se substituant ainsi à l'emprunt existant.

Montant emprunté : 9 252 740 €

Durée de l'emprunt : 7 ans (5 ans + 2 ans sous conditions)

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		100		100
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières		100		100
ACTIF IMMOBILISE		100		100

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 459 101 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	147 379	147 379	
Autres	311 722	311 722	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	459 101	459 101	

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Etat - produits à recevoir	5 537
Total	5 537

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 152,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 1,52 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 11 400 097 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	13	13		
- à plus de 1 an à l'origine	9 293 974	75 932	555 168	8 662 874
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	240 875	240 875		
Dettes fiscales et sociales	151 197	151 197		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 567 789	1 567 789		
Produits constatés d'avance	146 250	146 250		
Total	11 400 097	2 182 055	555 168	8 662 874
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	9 252 740			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	8 317 214			
(**) Dont envers les associés	27 494			

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	10 833 718	12 679 588	10 609 430
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	10 833 718	12 679 588	10 609 430

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	80 154
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	41 234
Intérêts courus à payer	13
Associés - intérêts courus	27 494
Etat - autres charges à payer	109 050
Total	257 945

Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	146 250		
Total	146 250		

**Notes sur le bilan****Éléments concernant les entreprises liées**

	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total Immobilisations	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	236 627	
Capital souscrit appelé, non versé		
Total Créances	236 627	0
Valeur mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	1 567 789	
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	158 921	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total Dettes	1 726 709	0

 **Notes sur le compte de résultat****Charges et produits d'exploitation et financiers****Charges et produits financiers concernant les entreprises liées**

Montant compris dans les charges financières : 29 574 €

Montant compris dans les produits financiers : 2 079 €

 **Notes sur le compte de résultat****Charges et produits d'exploitation et financiers****Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 3 000 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2016, la société SASU 21 COURS DE L'INTENDANCE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GROUPE THIERRY OLDAK.

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

L'épidémie de Covid-19 ayant engendré une crise sanitaire et économique en France et dans le Monde est un événement 2020 sans impact sur les comptes clos au 31 décembre 2019. Les activités n'ont pas été affectées par Covid-19 sur le premier trimestre 2020 et l'entité pense qu'il n'y aura pas d'impact significatif sur ses états financiers en 2020. A la date d'arrêtés des comptes, la direction n'a pas connaissance d'élément qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Engagements financiers

Engagements donnés

Montant en
euros

Effets escomptés non échus

Avals et cautions

Engagements en matière de pensions

Engagements de crédit-bail mobilier

Engagements de crédit-bail immobilier

<i>Hypothèque conventionnelle sur l'immeuble 21 Cours de l'Intendance au profit de la Société Générale - princi</i>	8 263 520
<i>Hypothèque conventionnelle sur l'immeuble 21 Cours de l'Intendance au profit de la Société Générale - acce</i>	826 352
<i>Intérêts non échus sur emprunt Société Générale</i>	1 112 363
<i>Intérêts non échus sur emprunt Société Générale SWAP</i>	
<i>Hypothèque couverture sur l'immeuble 21 Cours de l'Intendance au profit de la Société Générale - principal (</i>	861 163
<i>Hypothèque couverture sur l'immeuble 21 Cours de l'Intendance au profit de la Société Générale - accessoir</i>	86 116
<i>Hypothèque complémentaire de l'immeuble sur Emprunt Société Générale - principal</i>	989 220
<i>Hypothèque complémentaire de l'immeuble sur Emprunt Société Générale - accessoires</i>	98 922
<i>Hypothèque accessoire de l'immeuble sur Emprunt Société Générale</i>	400 698

Nantissement de premier rang et sans concours du compte de revenus au profit de la Société Générale
Nantissement de premier rang et sans concours du compte de dépenses au profit de la Société Générale
Nantissement de premier rang et sans concours des créances au titre de la convention de couverture à l'encontre de la Société Générale
Nantissement de premier rang et sans concours des créances relatives aux cessions de créances à l'encontre de la Société Générale

Cession de créances professionnelles des indemnités assurance dues à quelque titre que ce soit en vertu de la Police d'Assurance à l'exception des indemnités d'assurance couvertes par l'article L. 121-13 du code des assurances par AXA France IARD au profit de la Société Générale
Cession de créances professionnelles de toutes créances existantes ou futures et/ou éventuelles, dues et/ou à devoir par Groupe Thierry Oldak au titre de la convention d'intégration fiscale au profit de la Société Générale

Cession de créances professionnelles de toutes créances existantes ou futures et/ou éventuelles, dues et/ou à devoir par GTO Foncière au titre de la convention de centralisation de trésorerie au profit de la Société Générale

Cession de créances professionnelles de tous loyers dus ou à devoir par tout locataire au titre de tout bail conclu ou à conclure sur l'immeuble et des sûretés et garanties de paiement desdits loyers ainsi que toute indemnité de résiliation y afférente, le cas échéant au profit de la Société Générale

Autres informations

Montant en
euros

Autres engagements donnés 12 638 354

Total 12 638 354

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles 12 638 354

Engagements reçus

Montant en
euros

Plafonds des découverts autorisés

Avals et cautions

Caution solidaire de la société de droits suédois Hennes et Mauritz dans le cadre du bail signé 145 000

Autres engagements reçus 145 000

Total 145 000

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

21 COURS DE L'INTENDANCE

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 152 euros

Siège social : 4 ter, Place Alfonse Jourdain, 31000 Toulouse

807 786 645 RCS Toulouse

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

EN DATE DU 26 JUIN 2020

.....
DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le résultat net comptable, lequel fait apparaître à un bénéfice de 197 644,95 €, comme suit :

* Origine :

Bénéfice de l'exercice : 197 644,95 euros

* Affectation :

Au compte « report à nouveau » 197 644,95 euros

Compte tenu de cette affectation :

- le compte « report à nouveau » est débiteur de -22 374,07 euros,
- les capitaux propres de la Société sont de -22 222,07 euros.

L'associée unique constate que les capitaux propres ne sont pas reconstitués et qu'ils demeurent inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Décision prise par l'associée unique

.....
Bon pour extrait
conforme

THOMAS

21 COURS DE L'INTENDANCE

4 TER PLACE ALFONSE JOURDAIN
31000 TOULOUSE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 152 EUROS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

21 COURS DE L'INTENDANCE

4 TER PLACE ALFONSE JOURDAIN
31000 TOULOUSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

A l'associée unique,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre décision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 21 COURS DE L'INTENDANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 31 janvier 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

▪ *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

▪ *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

▪ *Méthodes comptables*

Le paragraphe « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les modalités de comptabilisation des en-cours de production.

Dans le cadre de nos appréciations des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus, des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

VÉRIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ASSOCIÉS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associée unique appelée à statuer sur les comptes.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

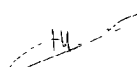
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Toulouse,

Nicolas HERRMANN
SOLUTIONS AUDIT
Commissaire aux Comptes

Signé électroniquement le 29/06/2020 par
Nicolas Herrmann



SASU 21 COURS DE L'INTENDANCE**COMPTES ANNUELS****Bilan actif**

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				100
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE				100
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	10 609 430		10 609 430	10 592 628
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	400		400	417
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	147 379		147 379	129 327
Autres créances	311 722		311 722	18 759
Capital souscrit et appelé non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	179 459		179 459	177 015
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	11 248 389		11 248 389	10 918 146
Frais d'émission d'emprunt à étaler	129 486		129 486	
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	11 377 875		11 377 875	10 918 246

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)



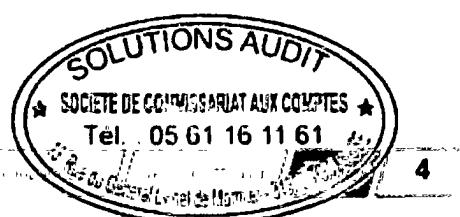
SASU 21 COURS DE L'INTENDANCE

COMPTES ANNUELS

Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	152	152
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-220 019	260 202
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	197 645	60 183
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-22 222	-219 867
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	9 293 987	8 363 084
Emprunts et dettes diverses (3)	1 567 789	2 383 474
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	240 875	113 454
Dettes fiscales et sociales	151 197	131 851
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)	146 250	146 250
TOTAL DETTES	11 400 097	11 138 113
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	11 377 875	10 918 246

(1) Dont à plus d'un an (a)	9 218 042	8 209 827
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 182 055	2 928 286
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	13	44
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



SASU 21 COURS DE L'INTENDANCE

COMPTES ANNUELS

Compte de résultat

	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	583 787	584 301
Chiffre d'affaires net	583 787	584 301
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée	16 802	54 412
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	141 866	
Autres produits	1	1
Total I	742 458	638 714
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	275 458	144 511
Impôts, taxes et versements assimilés	36 753	42 345
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations		
- Sur immobilisations dotations aux amortissements	12 382	
- Sur immobilisations dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges dotations aux provisions		
Autres charges		
Total II	324 593	187 157
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	417 865	451 558
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	20 131	18 051
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	20 131	18 051
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés (4)	276 093	310 889
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	276 093	310 889
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-255 962	-292 838
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	161 903	158 720



SASU 21 COURS DE L'INTENDANCE

COMPTES ANNUELS

Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	35 742	
Sur opérations en capital	100	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	35 842	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	100	
Dotations aux amortissements aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	100	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	35 742	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		98 537
Total des produits (II+III+V+VII)	798 431	656 766
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	600 786	596 583
BENEFICE OU PERTE	197 645	60 183
(a) Y compris		
Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	2 080	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	29 574	34 355



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société SASU 21 COURS DE L'INTENDANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 11 377 875 euros et au compte de résultat de l'exercice, présentée sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 197 645 euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/01/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros

Stocks

Les stocks sont évalués au prix de revient et sont principalement composés des éléments suivants

- Prix d'achat de l'immeuble .
- Frais d'acquisition de l'immeuble
- Honoraires et frais techniques .
- Travaux

Les frais financiers sont incorporés au coût de revient des stocks, et ce jusqu'à la date d'achèvement des immeubles

Les clés de répartition des coûts utilisés pour la valorisation des lots en stock à la date de clôture sont définies par les tantièmes des règlements de copropriété ou les grilles de prix de vente

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société a opté pour un étalement des frais d'émission d'emprunt au prorata de la rémunération courue au cours de l'exercice

Montant total des frais d'émission d'emprunt 141 867,77 €
Amortissement antérieur cumulé 0 €
Part amortie en 2019 12 381,77 €
Reste à amortir au 31/12/2019 129 486,00 €

Autres éléments significatifs

Dans le cadre du refinancement de ses actifs, la société a contracté un nouvel emprunt le 30 juillet 2019 auprès de la Société Générale se substituant ainsi à l'emprunt existant

Montant emprunté 9 252 740 €
Durée de l'emprunt 7 ans (5 ans + 2 ans sous conditions)



SASU 21 COURS DE L'INTENDANCE**COMPTES ANNUELS****Notes sur le bilan****Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	100		100	
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	100		100	
ACTIF IMMOBILISE	100		100	



SASU 21 COURS DE L'INTENDANCE**COMPTES ANNUELS****Notes sur le bilan****Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 459 101 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	147 379	147 379	
Autres	311 722	311 722	
Capital souscrit - appels non versés			
Charges constatées d'avance			
Total	459 101	459 101	

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Etat - produits à recevoir	5 537
Total	5 537



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 152.00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 1.52 euros

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 11 400 097 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont				
- à 1 an au maximum à l'origine	13	13		
- à plus de 1 an à l'origine	9 293 974	75 932	555 168	8 662 874
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	240 875	240 875		
Dettes fiscales et sociales	151 197	151 197		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 567 789	1 567 789		
Produits constatés d'avance	148 250	148 250		
Total	11 400 097	2 182 055	555 168	8 662 874
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	9 252 740			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	8 317 214			
(**) Dont envers les associés	27 494			

SASU 21 COURS DE L'INTENDANCE**COMPTES ANNUELS****Notes sur le bilan****Dettes garanties par des sûretés réelles**

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	10 833 718	12 679 588	10 609 430
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	10 833 718	12 679 588	10 609 430

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	80 154
Int courus s/emb aup établi crédit	41 234
Intérêts courus à payer	13
Associés - intérêts courus	27 494
Etat - autres charges à payer	109 050
Total	257 945

Comptes de régularisation**Produits constatés d'avance**

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	146 250		
Total	146 250		



SASU 21 COURS DE L'INTENDANCE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

COMPTES ANNUELS

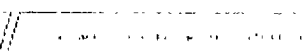
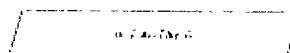
Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 29 574 €

Montant compris dans les produits financiers : 2 079 €



SASU 21 COURS DE L'INTENDANCE

COMPTES ANNUELS

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes 3 000 euros

Honoraire des autres services 0 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2016 la société SASU 21 COURS DE L'INTENDANCE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GROUPE THIERRY OLDAK



Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

L'épidémie de Covid-19 ayant engendré une crise sanitaire et économique en France et dans le Monde est un évènement 2020 sans impact sur les comptes clos au 31 décembre 2019. Les activités n'ont pas été affectées par Covid-19 sur le premier trimestre 2020 et l'entité pense qu'il n'y aura pas d'impact significatif sur ses états financiers en 2020. A la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'élément qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Hypothèque conventionnelle sur l'immeuble 21 Cours de l'Intendance au profit de la Société Générale - princi</i>	8 263 520
<i>Hypothèque conventionnelle sur l'immeuble 21 Cours de l'Intendance au profit de la Société Générale - acce</i>	826 352
<i>Intérêts non échus sur emprunt Société Générale</i>	1 112 363
<i>Intérêts non échus sur emprunt Société Générale SWAP</i>	
<i>Hypothèque couverture sur l'immeuble 21 Cours de l'Intendance au profit de la Société Générale - principal</i>	861 163
<i>Hypothèque couverture sur l'immeuble 21 Cours de l'Intendance au profit de la Société Générale - accessoir</i>	86 116
<i>Hypothèque complémentaire de l'immeuble sur Emprunt Société Générale - principal</i>	989 220
<i>Hypothèque complémentaire de l'immeuble sur Emprunt Société Générale - accessoires</i>	98 922
<i>Hypothèque accessoire de l'immeuble sur Emprunt Société Générale</i>	400 698
<i>Nantissement de premier rang et sans concours du compte de revenus au profit de la Société Générale</i>	
<i>Nantissement de premier rang et sans concours du compte de dépenses au profit de la Société Générale</i>	
<i>Nantissement de premier rang et sans concours des créances au titre de la convention de couverture à l'encontre de la Société Générale</i>	
<i>Nantissement de premier rang et sans concours des créances relatives aux cessions de créances à l'encontre de la Société Générale</i>	
<i>Cession de créances professionnelles des indemnités assurance dues à quelque titre que ce soit en vertu de la Police d'Assurance à l'exception des indemnités d'assurance couvertes par l'article L. 121-13 du code des assurances par AXA France IARD au profit de la Société Générale</i>	
<i>Cession de créances professionnelles de toutes créances existantes ou futures et/ou éventuelles dues et/ou à devoir par Groupe Thierry Oldak au titre de la convention d'intégration fiscale au profit de la Société Générale</i>	
<i>Cession de créances professionnelles de toutes créances existantes ou futures et/ou éventuelles dues et/ou à devoir par GTO Foncière au titre de la convention de centralisation de trésorerie au profit de la Société Générale</i>	
<i>Cession de créances professionnelles de tous loyers dus ou à devoir par tout locataire au titre de tout bail conclu ou à conclure sur l'immeuble et des sûretés et garanties de paiement de tous loyers ainsi que toute indemnité de résiliation y afférente, le cas échéant au profit de la Société Générale</i>	



SASU 21 COURS DE L'INTENDANCE

COMPTES ANNUELS

Autres informations

	Montant en euros
Autres engagements donnés	12 638 354
Total	12 638 354
Dont concernant	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	12 638 354

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
<i>Cautions solidaires de la société de droits suédois Hennos et Mauritz dans le cadre du bail signé</i>	145 000
Autres engagements reçus	145 000
Total	145 000
Dont concernant	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	



ANNEXE
AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- *il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*
- *il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- *il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*
- *il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*
- *il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*